

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 517 700 Fax: 517844

**PREMIERE CONFERENCE DES
INTELLECTUELS AFRICAINS
ET DE LA DIASPORA
6-9 OCTOBRE 2004
DAKAR, SENEGAL**

Rapt/Rpt/CAID (I)

**RAPPORT
DE LA PREMIERE CONFERENCE
DES INTELLECTUELS AFRICAINS ET DE LA DIASPORA**

RAPPORT DE LA PREMIERE CONFERENCE DES INTELLECTUELS AFRICAINS ET DE LA DIASPORA

I. INTRODUCTION

1. La première Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora organisée par l'Union africaine en collaboration avec le République du Sénégal s'est tenue du 06 au 09 octobre 2004 à Dakar, Sénégal. La Conférence s'inscrit dans le prolongement de la première réunion des Intellectuelles et Hommes de Culture d'Afrique tenue à Dakar, Sénégal en 1996.

2. Environ sept cents (700) intellectuels et hommes et femmes de culture d'Afrique et de ses Diasporas particulièrement ceux d'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, des Caraïbes, d'Europe et du Monde arabe ont pris part à la Conférence ; elle a été honorée par la présence des Chefs d'Etat, Chefs de gouvernement et Vice-Président des Etats membres suivants : Afrique du Sud, Cap-Vert, Mali, Nigeria, Ouganda, Sénégal et Gambie. Des représentants d'autres gouvernements d'Etats membres ainsi que d'organisations internationales et du système des Nations Unies ont aussi pris part à la Conférence.

3. Le thème général autour duquel s'est tenue la Conférence est « L'Afrique au 21^{ème} siècle : Intégration et Renaissance ». Afin de faciliter les discussions, ce thème général a été subdivisé en six (6) sous-thèmes :

- Le Panafricanisme au 21^{ème} siècle ;
- La Contribution des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à l'approfondissement et à la consolidation de l'intégration africaine dans le contexte mondial du 21^{ème} siècle ;
- Les relations entre l'Afrique et ses Diasporas ;
- L'identité africaine dans un contexte multiculturel ;
- La place de l'Afrique dans le monde ;
- L'Afrique, la science et la Technologie : enjeux et perspectives.

4. Ces sous-thèmes ont été présentés aux participants en séances plénières et discutées plus en profondeur dans diverses commissions.

5. Le rapport qui suit présente de façon sommaire les travaux menés au cours de la conférence. Il évoque aussi le contexte de la rencontre, et ses divers éléments constitutifs, à savoir, la cérémonie d'ouverture et de la Table Ronde des Chefs d'Etat, les rapports des six (6) commissions thématiques avec les recommandations issues des délibérations, enfin la cérémonie de clôture.

II. PROGRAMME DE LA CONFERENCE ET ELEMENTS CONSTITUTIFS

6. Le programme général de la Conférence est donné en annexe. L'on retiendra qu'outre les débats autour des six thèmes qui en constituaient la trame, le programme de la Conférence incluait :

- Une soirée de gala à l'honneur des lauréats africains du Prix Nobel. Y ont pris part plus de huit cent personnalités parmi lesquelles figuraient le Prof. Wole Soyinka et Monsieur Frederick de Klerk de l'Afrique du Sud.
- Une Table Ronde des chefs d'Etat.
- Un dialogue intergénérationnel au cours duquel plus de mille jeunes africains ont eu l'occasion d'échanger des vues avec des personnalités africaines sur des questions tournant autour de la culture, de la mondialisation, de l'éducation, de la formation et de la santé.
- Un spectacle son et lumière à l'Ile de Gorée, lieu de mémoire.

7. Le dialogue intergénérationnel et la soirée de gala feront l'objet de rapports séparés qui sont annexés au présent rapport.

BUREAU DE LA CONFERENCE

8. Le bureau de la conférence se présentait comme suit :

- Président : M. Adigun Ade ABIODUN
- Vice-Président : Prof. Iba Der THIAM
- Vice-Présidente : Mme Martha JOHNSON
- Vice-Président : M. Edem KODJO
- Vice-Présidente : Mme Zen TADESE
- Rapporteur : M. Théophile OBENGA
assisté de M. Alioune SALL

III. CEREMONIE D'OUVERTURE ET TABLE RONDE DES CHEFS D'ETAT

9. La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par le Président Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, hôte de la Conférence. Elle a été marquée par deux allocutions.

A. Allocution du Président Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine

10. Après avoir fait part de sa joie à participer à l'évènement, Le Président Alpha Oumar KONARE a exprimé a rendu un hommage appuyé à Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et au Frère Leader Muammar AL GADDAFI, dont les concours ont rendu possible la tenue de la Conférence.

11. A travers Maître Abdoulaye WADE, il a adressé son salut fraternel à tout le peuple sénégalais et présenté sa déférence aux Chefs d'Etat d'Afrique, aux Prix Nobel d'Afrique et de la Diaspora, avant de rappeler les deux axes majeurs de la Conférence, l'intégration et la Renaissance de l'Afrique. Il a aussi rendu hommage aux Nobel d'Afrique et de la diaspora, puis remercié les intellectuels africains et de la Diaspora et tous les africanistes qui ont

accepté d'apporter leurs contributions à la construction de l'avenir de l'Afrique par leurs réflexions.

12. Le Président KONARE a ensuite mis en exergue la capacité de résistance dont ont fait montre les peuples d'Afrique et de la diaspora et invité à poursuivre cette résistance selon des modalités nouvelles. C'est dans ce cadre qu'il a situé la contribution attendue des intellectuels : penser de façon critique. Une modernité africaine à construire, et qui serait centrée sur la satisfaction des besoins des peuples et des individus. Le Président Konaré a aussi mis l'accent sur plusieurs défis majeurs interpellant l'Afrique tels que le financement du développement, la valorisation des langues africaines et des savoirs endogènes, l'intégration de la science dans la culture, la bataille de l'intégration qui définit l'Afrique comme une sous référence aux particularités linguistiques ou géographiques, la contribution à l'avancement des programmes lancés par l'Union africaine et le NEPAD.

13. Le Président KONARE a terminé son allocution en invitant les chefs d'Etat à tendre la main aux intellectuels pour solliciter leurs différentes expertises et construire une Afrique totalement intégrée en assumant leur devoir de solidarité avec la Diaspora.

B. Discours d'ouverture de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal

14. Le Président WADE a d'abord souhaité la bienvenue en terre sénégalaise aux participants à la Conférence. Il a remercié tous ses collègues qui ont bien voulu accepter l'invitation qu'il leur a adressée ; il a également remercié le Président Gaddafi qui a soutenu dès son lancement, l'idée de la convocation de la Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora. Enfin, il a félicité le Président de la Commission de l'Union africaine, Son Excellence Alpha Oumar KONARE pour la manière dont il conduit les affaires du continent.

15. Le Président WADE a ensuite retracé le chemin parcouru, qui a conduit à la Conférence, singulièrement la tenue du premier Congrès des écrivains et artistes noirs en 1956 ainsi que la première réunion des Intellectuels africains en 1996. Il a rappelé l'importance de la Conférence qui, a-t-il indiqué, a pour objet d'une part, de revisiter l'histoire de l'Afrique, bâtir la conscience et une nouvelle identité africaines, d'autre part, de voir comment penser l'Afrique dans un monde en changement et complexe.

16. Le Président WADE a ensuite souligné le rôle déterminant des intellectuels africains longtemps tenus, dans leur grande majorité, à l'écart par crainte des idées novatrices qu'ils pouvaient véhiculer. Il a appelé à une interaction soutenue entre la Société civile et les gouvernants pour construire une nouvelle Afrique intégrée et unie.

17. Le Président WADE a salué l'action des fondateurs du panafricanisme ainsi que des continuateurs et leur profond attachement à l'Afrique. Il s'est longuement appesanti sur le panafricanisme qui, a-t-il affirmé, constitue une

réponse pragmatique aux aspirations convergentes des peuples africains. Il a souligné le rôle important de la diaspora et a rappelé à cet effet l'initiative prise de la déclarer 6^{ème} région de l'Afrique avec un coordonnateur et un représentant à l'Union africaine, chargé des relations avec la diaspora. Le Président WADE a insisté sur la nécessité de restaurer la paix sur le continent et s'est félicité à cet effet, de l'idée de lancer la décennie de la paix.

18. Le Président WADE a ensuite abordé la question du NEPAD pour en rappeler les trois paramètres essentiels que sont la liberté comme base du développement, la bonne gouvernance bien comprise et la région. S'agissant de la gouvernance, il a longuement stigmatisé l'absence de capacité de négociation de certains cadres africains qui a conduit au bradage du patrimoine national. Il a saisi cette occasion pour proposer l'élaboration d'un code d'investissement commun à tous les pays africains pour mettre fin à certaines situations concurrentielles et préjudiciables en Afrique.

19. Pour terminer, il a invité les intellectuels africains et de la diaspora à apporter leur contribution tant attendue à la renaissance de l'Afrique ; puis il a déclaré ouverte la Conférence tout en souhaitant pleins succès aux travaux.

IV. TABLE RONDE DES CHEFS D'ETAT

A. Introduction

20. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, une table ronde a réuni autour du thème général de la Conférence, les Présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Yoweri Museveni (Ouganda), Pedro Pires (Cap-Vert), Amadou Toumani Touré (Mali) et Abdoulaye Wade (Sénégal). Madame Isatou Njie Saidy (Vice-Présidente de la Gambie) et les représentants personnels des Chefs d'Etat de l'Algérie et du Gabon sont intervenus durant cette séquence.

B. Déroulement de la table ronde

Contribution du Président Thabo MBEKI

21. Dans sa contribution son Excellence Monsieur Thabo MBEKI, a mis l'accent sur deux points à savoir que : premièrement la Conférence appartenait aux intellectuels plutôt qu'aux Chefs d'Etat ; et deuxièmement, un dénominateur commun à tous les participants était l'engagement à changer l'Afrique pour le meilleur. Rappelant le dicton de Karl Marx à savoir que « les philosophes n'ont qu'interprété le monde, toutefois l'essentiel est de le changer », le Président MBEKI a demandé à l'Intelligentsia d'être guidée désormais par cette sagesse. A cet égard, il est particulièrement important que l'Intelligentsia non seulement s'attaque mais s'attaque d'une manière constructive aux questions prioritaires et aux préoccupations auxquelles le continent est confronté. Il a ensuite posé trois questions qui doivent guider l'Intelligentsia dans son travail. L'Intelligentsia devait aider à trouver des réponses à la deuxième question qui est : « où l'Afrique peut-elle avoir des ressources pour se développer ? ». « Comment obtenir des capitaux

immenses pour l'Afrique alors que d'importants capitaux sortent du continent à cause de la dette ? ».

22. Le troisième point soulevé par le Président était : « est-il possible de réaliser l'intégration et la renaissance de l'Afrique sans éléments progressistes ? ». Par exemple des questions comme l'émancipation des femmes et le renforcement de l'autonomie des masses rurales ne pourraient pas être défendues par des conservateurs.

23. Pour conclure, il a souligné la nécessité pour la Diaspora d'adopter une approche pragmatique pour son travail et de s'engager activement dans des débats sur les diverses préoccupations/questions auxquelles l'Afrique est confrontée.

Contribution du Président Yoweri MUSEVENI

24. Dans sa contribution, le Président Yoweri MUSEVENI a identifié huit questions qu'il considère comme des obstacles stratégiques au développement de l'Afrique, suite à ses observations pendant une période de 10 ans environ.

Faible population, Distorsion sociale et Balkanisation de l'Afrique

25. La conquête coloniale s'est trouvée facilitée par le fait que l'Afrique se présente comme un vaste continent, à la population peu dense et contrôlée par de petits royaumes avec des ressources naturelles en abondance. Ce facteur, plutôt que l'argument classique de la supériorité technologique, avait un impact majeur sur la colonisation de l'Afrique. Avant la colonisation, il existait trois (3) classes au niveau des sociétés africaines : les féodaux, les artisans et les paysans. Les colonialistes ont dénaturé les structures sociales africaines. Cette déformation n'a pas été convenablement corrigée à ce jour et l'Afrique continue de souffrir de l'existence de structures sociales faibles, dominées par une paysannerie économiquement faible. Le Président a déploré la fragmentation maintenue des Etats-nations africains qui place l'Afrique dans une position de faiblesse durant les négociations avec les pays puissants. Il a donné l'exemple de la Chine qui est capable d'entamer des négociations économiques en position de force. Il a exhorté l'Afrique à s'unir et à consolider sa position de négociation dans le monde et à éviter la « balkanisation » du continent. Le Président a déploré la fragmentation continue Etats africains/unités nationales qui place l'Afrique en position de faiblesse dans les négociations avec les puissants pays. Il a donné l'exemple de la Chine qui est capable d'entamer des négociations économiques en position de force. Il a exhorté l'Afrique à consolider sa position de négociation dans le monde.

Manque d'infrastructures et Secteur privé sous développé

26. Les faibles liaisons en matière de communication et de transport entravent le commerce interafricain et l'intégration entre les populations africaines. Citant l'Ouganda en exemple, le Président a dit que le secteur

privé peut renforcer l'efficacité de l'économie par rapport aux entreprises publiques. Cependant il n'est pas nécessaire d'appliquer religieusement la privatisation, tel que recommandé par le FMI et la Banque mondiale.

Exportation de matières premières, Substitution des importations et Mise en valeur des ressources humaines

27. Le Président a montré comment les pays africains perdaient aussi bien leurs revenus que des emplois en vendant le coton fibre et les graines de coton au lieu du produit final. Il a également pris l'exemple du café pour montrer la grande différence dans les revenus entre l'exportation des matières premières et la vente du produit final. La construction d'usines pour satisfaire la demande des années 1970 et 1980 n'est pas parvenue à stimuler l'économie africaine, mais a plutôt mené à un lourd fardeau de la dette du fait de l'existence de petits marchés nationaux non durables. Il a souligné la nécessité de chercher à accéder à des marchés plus grands dans d'autres continents et à obtenir de l'aide pour renforcer les capacités de l'Afrique à commercialiser plutôt qu'à simplement satisfaire la demande nationale. Le Président a exhorté les pays africains à mettre en valeur leurs ressources humaines en vue de renforcer leurs capacités à ajouter de la valeur aux matières premières et à créer la richesse.

Contribution du Président Pedro PIRES

28. Dans sa contribution, le Président Pedro PIRES du Cap-Vert a mis l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de tirer profit de ses ressources humaines, culturelles et technologiques. Il a demandé la modernisation des sociétés africaines par l'utilisation des capacités techniques existantes en vue de relever le défi auquel l'Afrique est confrontée afin de lui permettre de mettre en œuvre des politiques propres à résoudre les situations de crise et à réaliser la démocratie socio-économique. Il a déclaré que l'Afrique a les ressources humaines nécessaires pour gérer les changements qui s'opèrent dans la société africaine. Il a en outre souligné qu'il était important de mettre en œuvre des programmes qualitatifs de formation et d'éducation pour les populations.

29. En ce qui concerne la fuite des compétences, il a demandé à la Conférence des Intellectuels de trouver les voies et moyens de maintenir les ressources humaines qualifiées dans le pays. A cet égard, il a invité la Conférence à examiner les causes de la fuite des compétences en Afrique, entre autres, le manque de confiance entre les pouvoirs politique et intellectuel, l'insuffisance des émoluments ou simplement le pessimisme. Il a mis l'accent sur la nécessité de restaurer la confiance entre les politiciens et les intellectuels, car les deux éléments sont indispensables pour relever les défis du développement avec l'assistance de la diaspora et des autres pays. Il a également demandé plus de solidarité pour éradiquer le racisme et la discrimination et exhorté les intellectuels à identifier les activités à entreprendre conjointement avec les politiciens dans le cadre de l'Union africaine et de son programme du NEPAD.

Contribution du Président Amadou Toumani TOURE

30. Dans son intervention, le Président Amadou Toumani TOURE du Mali s'est servi d'onomatopées pour développer deux idées forces à la pauvreté et à la démocratie.

31. S'agissant de la pauvreté, il a développé l'idée que cet état n'était qu'une vue de l'esprit et que le Mali bien que classé selon les critères occidentaux parmi les pays les plus pauvres de la planète, jouissait d'une identité culturelle remarquable et qu'il a abrité l'université de Tombouctou, l'une des plus anciennes au monde ; une culture qui n'isole pas de personne de troisième âge dans les hospices et qui ne favorise pas non plus la prolifération de Sans Domiciles Fixes (SDF). Il faudrait donc relativiser la conceptualisation des critères de la pauvreté.

32. Il en est de même pour la démocratie car, de la même manière que l'on rencontre en Afrique des militaires non démocrates, l'on rencontre aussi des dictateurs dans le monde développé. Il n'y a donc pas de règles pré établies pour évaluer les bons et les mauvais démocrates, a-t-il conclu.

Contribution de la Vice-Présidente Isatou NJIE-SAIDY

33. Dans sa contribution, la Vice-Présidente de la Gambie a adressé toutes ses félicitations aux dirigeants africains pour avoir introduit la parité au niveau de la Commission de l'Union africaine. Elle a également salué l'adoption d'un Protocole à la Charte africaine des Droits de L'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenu à Maputo en juillet 2003, tout en déplorant le fait que seuls quelques pays l'avaient ratifié, même si trente d'entre eux l'avaient signé. Elle a salué l'initiative du Président consistant à emmener avec lui lors de ses différentes missions, des jeunes, des femmes et des membres de la société civile afin de leur faire prendre conscience des problèmes de leur pays et du continent et elle a lancé un appel en faveur de la participation de ces groupes à l'élaboration des politiques dans leurs pays respectifs. Elle a indiqué que même si l'« Afrique était mal partie », la nature de ses problèmes avait changé avec le temps. Et de même, la manière de résoudre les problèmes avait évolué : à preuve, la mise en place du Mécanisme de Revue par les Pairs destiné à inciter les dirigeants africains à rester vigilants. Tout en reconnaissant les capacités de l'Afrique à faire face à ses problèmes ainsi que la richesse de ses traditions et de ses cultures et tout en réitérant toute sa confiance aux participants à la Conférence, la Vice-Présidente gambienne les a invités à aller au-delà de la théorie pour aboutir à des résultats concrets susceptibles d'avoir un impact au niveau des populations.

Contribution du Représentant du Président du Gabon

34. Le représentant de la République du Gabon a déclaré que le Président BONGO apportait son plein soutien à cette importante initiative. Il a reconnu l'importance du rôle des intellectuels dans le combat pour le développement

et a demandé aux délégués d'aller au-delà des considérations abstraites et de réfléchir sur des projets de développement susceptibles d'être intégrés dans le NEPAD. Il a également invité la Conférence à définir, en termes concrets, les rapports de l'Afrique avec le reste du monde. Une telle démarche est indispensable et permettra aussi de renforcer la démocratie au niveau de certains pays. Le processus de démocratisation est inévitable mais il se heurte à un certain nombre d'obstacles. L'un de ces obstacles est la prolifération des guerres et des conflits en Afrique, or le développement ne peut se produire que dans un environnement de paix. A cet égard, la soirée de gala en l'honneur des Lauréats du Prix Nobel du 05 octobre ainsi que la Déclaration relative à la Décennie de la Paix constituaient autant de pas dans la bonne direction. En conclusion, il a dit que la dynamique créée par cette réunion d'intellectuels venant de tout le continent et de ses Diasporas représentait une force positive susceptible d'être utilisée pour aider au développement du continent africain.

Contribution du Représentant du Président de la République algérienne démocratique et populaire

35. Après avoir exprimé sa reconnaissance aux Présidents Wade et Konaré dont les efforts conjugués ont abouti à la tenue de cette conférence, le représentant, du Président de la République algérienne démocratique et populaire (RPRADP) a salué le retour de l'Afrique sur la scène internationale marquée aujourd'hui par des mutations radicales portées par l'avènement de nouvelles valeurs politiques et économiques qui imposent à l'Afrique d'organiser sa Renaissance autour de l'axe de l'intégration si elle veut tirer parti de l'économie mondialisée.

36. Cette intégration a poursuivi le représentant du président de la République algérienne démocratique et populaire (RPRADP), sous le leadership politique de l'UA, vivra de projets concrets élaborés de façon endogène, tel que ceux offerts par le NEPAD. En contribuant à la réalisation de ces projets, les intellectuels africains et de la Diaspora auront travaillé à l'amélioration de conditions de vie de l'Afrique, à la maturité politique et sociale du continent.

37. Insistant sur l'essence de la Démocratie, le RPRADP a tenu à rappeler sur la démocratie authentique qui se situe au-delà du simple formalisme institutionnel. Loin d'être un acquis définitif, elle s'élabore au sein d'une pratique de confrontation d'idées et d'intérêts qui requiert à la fois une initiation et un entraînement permanent dont l'intellectuel est le pédagogue.

38. Le RPRADP définissant les conditions optimales d'une telle insertion, a invité les intellectuels africains et de la Diaspora à valoriser le potentiel technologique de l'Afrique, à davantage acquérir la science et la technologie sous la maîtrise desquelles la liberté démocratique risque de s'effriter. Une telle maîtrise passe par les choix prioritaires de l'éducation et de la recherche.

Intervention par vidéo conférence de Muammar Al Gaddafi, Guide de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire

39. Le Guide libyen Muammar Al Gaddafi s'est adressé aux intellectuels africains en vidéo – conférence en remerciant tous ces intellectuels venus de par le monde et qui ont montré combien ils étaient liés à leur continent. Ce qui renforce sa confiance en l'homme africain et qui montre que l'Afrique est en train de resserrer ses rangs et de s'unir. Il a ensuite livré ses réflexions sur l'Afrique et les Africains autour de 7 points :

- Le problème des langues que nous devons réhabiliter en choisissant 3 ou 4 langues avec non pas l'alphabet latin qui déforme ces langues mais avec un alphabet particulier pour ces langues. Perdre nos langues c'est perdre nos origines, nos racines, nos technologies et nos cultures ;
- Religions et croyances indigènes africaines : Le Frère Leader a proposé que nous fassions la promotion de nos religions traditionnelles pour unir l'Afrique ;
- Le logement africain : Il faut réhabiliter et préserver la case africaine mieux adaptée à nos conditions climatiques ;
- Nous devons garder et promouvoir nos coutumes alimentaires africaines, afin d'assurer la sécurité alimentaire;
- La stabilité de l'Afrique : le guide libyen a fait une rétrospective de l'évolution politique de l'Afrique en 3 étapes depuis les pères fondateurs de l'OUA qui ont libéré leurs peuples du joug colonial ; ensuite vint l'ère des militaires, ère d'instabilité pour l'Afrique, la période des élections autres source d'instabilité et enfin l'étape des révoltes où on se soulève contre un président démocratiquement élu. Il a préconisé un leadership centré sur le peuple par l'entremise des congrès populaires;
- L'Afrique doit s'unir pour avoir une plus grande force de négociation ; le Leader a suggéré la mise en place de ministères communs du commerce, des Affaires étrangères, de la défense pour toute l'Afrique, ainsi qu'un congrès africain doté de réels pouvoirs ;
- Il a exhorté la Diaspora africaine pour qu'elle aide l'Afrique et contribue à son développement économique.

40. Dans sa conclusion, le Guide a recommandé aux participants de la Conférence de :

- Lire le « livre vert »
- Créer un front de la diaspora pour aider l'Afrique – mère
- Faire un effort pour la mise en place des Etats – Unis d'Afrique
- Créer un congrès Panafricain

V. DEBAT AUTOUR DES INTERVENTIONS DES CHEFS D'ETAT

41. Les exposés des Chefs d'Etat et de leurs représentants ont été suivis de débats : les interventions des participants ont porté sur des informations complémentaires et sur la formulation des principales interrogations suivantes :

- l'inversion du mouvement de fuite des capitaux hors de l'Afrique qui handicape le financement de l'économie du continent. Les Chefs d'Etat sont priés de concevoir des mesures contraignantes à l'égard des africains détenteurs des capitaux à l'étranger.
- Les rapports entre les intellectuels et les hommes politiques sont souvent marqués par la méfiance et l'accaparement quasi-exclusif des questions de développement par les politiques. Ces rapports se traduiraient par le manque d'impact des intellectuels sur le développement de l'Afrique.
- L'utilisation des matières premières de l'Afrique : comment parvenir à transformer nos matières premières localement pour en accroître la valeur ajoutée ?
- Faisant suite aux propositions du Président Wade relatives au destin des recommandations qui sortiront de cette conférence, un intervenant a proposé que :
 - (i) l'Union africaine travaille pour la mise en place d'un gouvernement commun ;
 - (ii) ce gouvernement prenne en compte les apports des intellectuels dans leurs différents domaines d'expertise et ;
 - (iii) soit redéfini le concept d'intellectuel de manière plus inclusive.
- Le thème de la Conférence ne devrait-il pas être « *Intégration et Développement* », car le terme « Renaissance » est basé sur des idéaux occidentaux de redécouverte après une période sombre.
- La nécessité pour la Diaspora de s'organiser pour devenir 6^{ème} Région de l'UA, a été souligné. Il a rappelé qu'un conseil mondial de la Diaspora africaine été déjà mis en place qui a interpellé les Chefs d'Etat en vue d'établir un partenariat et d'annoncer l'élaboration des solutions aux problèmes du continent. Les différentes Diasporas africaines ont-elles déjà résolu leurs problèmes d'identité dans leurs localités géographiques respectives pour pouvoir apporter une contribution à la résolution des problèmes du continent ?

42. Les Chefs d'Etat ont apporté des réponses à quelques-unes de ces interrogations.

- Sur la question de la peur des intellectuels par les gouvernements : les intellectuels devront discriminer d'eux-mêmes, en fonction du principe de subsidiarité, les domaines de compétence de leurs interventions en vue d'une complémentarité utile. En général ont relevé les chefs d'Etat, le climat de peur est le fait des régimes oppressifs qui accordent peu d'importance aux problèmes d'éducation et de la recherche scientifique. En tout état de cause, ont-ils souligné, il pourrait être utile de mettre en place un mécanisme de concertation entre les intellectuels et les hommes politiques.
- Sur la question du thème de la Conférence : Renaissance du développement, les occidentaux n'ont pas le monopole de la signification du concept de renaissance. La Renaissance africaine induit l'idée de renouer avec les valeurs fondamentales indispensables à la construction de la modernité africaine.
- Sur la Diaspora : les différents ancrages géographiques de la Diaspora ne devraient pas constituer un problème, l'important étant que la Diaspora s'intègre dans son milieu d'accueil tout en apportant sa contribution à l'édification du continent de ses descendants.
- Sur la transformation locale des matières premières : l'Afrique dispose de savoir minimum pour enclencher un processus d'industrialisation ; elle est cependant contrariée par la rareté des capitaux. Certains pays africains ont déjà mis en place des dispositifs pour inciter à la créativité intellectuelle dans le domaine de la technologie.

VI. SESSIONS PLENIERES ET TRAVAUX EN COMMISSION AUTOUR DES THEMES DE LA CONFERENCE

43. S'agissant des 6 sous-thèmes autour desquels s'articule la Conférence, deux présentations ont été faites sur chacun et ont été suivies de deux commentaires par des lecteurs invités. Les présentations intégrales et les commentaires seront versés dans les actes de la Conférence. A ce stade, ce rapport présente un aperçu synoptique de toutes les discussions en mettant l'accent sur les questions-clé et les débats comme suit :

1. résumer les communications et les commentaires y relatifs ;
2. mettre en exergue les principales questions soulevées par les participants ;
3. présenter les recommandations formulées à l'issue des travaux ;
4. présenter, le cas échéant, les mécanismes de suivi envisageables.

44. Les débats au sein des Commissions sont tout à fait le reflet des discussions des Chefs d'Etat, en particulier l'appel lancé par le Leader Gaddafi pour l'unité de l'Afrique. De même, l'accent a été mis sur les voies et moyens d'utiliser la Technologie pour accentuer le développement de l'Afrique ainsi que sur la nécessité de tirer profit des ressources intellectuelles africaines disponibles à la fois sur le continent et dans la Diaspora. Une attention particulière a été accordée à la nécessité de repenser ce que le Panafricanisme devra être pour inspirer les Africains, toutes les commissions s'interrogeant sur la notion du Panafricanisme au 21^{ème} Siècle. Tout au long des débats, de nombreux thèmes transversaux sont apparus et ont été résumés dans les rapports des Commissions comme suit.

COMMISSION 1 :

THEME : LE PANAFRICANISME AU 21^{EME} SIECLE

45. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après:

Bureau :

Président : Professeur Oba T'SHAKA

**Rapporteurs : - Professeur George Nzougou
- Docteur Alinah Kelo Segobye**

46. Deux communications ont été faites sur ce thème :

- Le Panafricanisme au 21^{ème} siècle (Prof. Elikia M'BOKOLO)

47. Considérant que le panafricanisme est une idéologie proprement africaine (si l'on entend par idéologie un système d'idées, de représentations, de conceptions sociales qui exprime des intérêts de catégories et groupes sociaux) et qu'il trouve ses origines dans le mot de libérations des Africains-Américains exprimant les aspirations des africains et des peuples d'Afrique. Professeur M'BOKOLO aborde dans son texte le parcours intellectuel et politique du Panafricanisme, sa nature et le sens de ses multiples combats, la réalité de l'impact du panafricanisme dans les sociétés africaines, l'ampleur respective de ses succès et de ses échecs et enfin sur la pertinence du Panafricanisme face aux enjeux de l'Afrique contemporaine.

48. Il a soulevé deux questions :

- Quelle histoire pour le panafricanisme ?
- L'histoire du Panafricanisme pourquoi faire ?

Quelle histoire pour le Panafricanisme ?

49. Pr. MBOKOLO a fait observer que parcourir l'histoire du panafricanisme c'est le resituer dans le cadre de toute sa complexité. Il y

aurait ainsi une histoire du panafricanisme dont le traitement conventionnel se fonderait essentiellement sur un « triangle transatlantique » qui comprendrait trois pôles, un pôle anglophone, un pôle francophone et un pôle d'Amérique latine avec particulièrement le Brésil, ou bien un Panafricanisme sous la forme d'un mouvement intégral. Professeur M'BOKOLO propose donc, dans son papier, une reconstitution de ce « Triangle ».

50. Il y a aussi une complexité du panafricanisme qui n'est pas prise en compte et qui doit l'être :

- Un Panafricanisme des « congrès » (cinq « congrès » panafricains entre 1900 et 1945) ;
- Un Panafricanisme né de la conférence de Manchester où il y a une surévaluation du rôle des Africains-Américains.

51. En évoquant la seconde question, Pr. MBOKOLO a noté qu'il est urgent d'apprendre du passé, pour faire un bilan. Il conclut son exposé en s'interrogeant sur le rôle de l'intellectuel dans la société.

**- Le Panafricanisme, de 1441 au 21^{ème} siècle :
Tirer parti de la vision de nos ancêtres par Tony MARTIN**

52. L'objectif de Tony Martin dans sa communication est de donner une large vue d'ensemble du Panafricanisme. Dans son analyse Tony MARTIN fait remonter le panafricanisme aux premières heures du commerce transatlantique des esclaves qui a eu un impact très important sur les peuples d'Afrique. Le panafricanisme serait né du désir des Africains de la Diaspora de revenir en Afrique avec le sentiment que pour pouvoir revenir il faut se réunir. C'est ainsi qu'il y a eu plusieurs mouvements pour le retour (ex : Trinité et Tobago, Haïti).

53. Ces mouvements ont créé l'émergence d'une définition du Panafricanisme qui est la reconnaissance d'une communauté globale des peuples africains désireux de revenir vers la mère Afrique jusqu'en 1900. A partir de 1900, un nouvel élément a été introduit dans le panafricanisme qui n'est plus seulement de rentrer en Afrique mais de réclamer la libération des peuples africains, plus de droits pour les noirs Africains-américains. La globalisation forcée a ensuite amené avec elle un nouveau Panafricanisme.

54. En conclusion, Tony MARTIN dégage six (6) idées principales, à savoir :

- la nécessité de la formation d'une Communauté africaine mondiale,
- le retour progressif du Panafricanisme vers l'Afrique, sa matrice originelle,
- l'Afrique comme base regroupant les peuples noirs,
- le plaidoyer pour l'idée des Etats-Unis d'Afrique,

- la création d'économies d'Echelle,
- la nécessité pour que les africains aient un impact politique dans le monde.

Débats :

55. Le panafricanisme a été défini par certains comme une idéologie, par d'autres comme une doctrine politique pour la Renaissance africaine. Il est vu comme une vision politique, culturelle, sociale et économique de la Renaissance africaine, représentant un ensemble de valeurs basées sur l'Afrique auxquelles nous adhérons tous où que nous soyons.

56. L'accent a été mis sur la faiblesse de la présence francophone dans le mouvement panafricaniste. Un consensus s'est dégagé sur une définition du panafricanisme comme étant l'unité culturelle, politique et le développement des Africains à travers le monde. Elle doit comprendre l'ensemble de l'Afrique et l'Union africaine doit en être le point focal. Le panafricanisme est un pari sur l'avenir, une vision dynamique de la renaissance africaine. Ce panafricanisme symbolise un partenariat entre les Etats et les citoyens dont la nécessité de la participation directe aux affaires du gouvernement et à la prise de décisions a été soulignée.

57. Les pratiques culturelles et gouvernance sous-tendant l'Unité africaine, l'utilisation/l'adaptation du système de consensus africain dans les parlements, la facilitation des voyages des Africains à travers les frontières ont fait l'objet d'échanges de vue ; il en a été de même des conflits africains qui mettent à mal le panafricanisme et sur lesquels une réflexion approfondie s'impose.

Le Concept des Etats Unis d'Afrique (EUA) a été abordé

58. L'accent a été mis sur deux questions fondamentales concernant ce que les EUA signifient pour l'Afrique:

- a) Quel est le processus de constitution des Etats-Unis d'Afrique ?
 - b) Quel est le processus d'élaboration de la Constitution des Etats-Unis d'Afrique ?
- Le concept des Etats-Unis d'Afrique est un héritage des pères fondateurs du panafricanisme. Il est l'intégration politique ultime de l'Afrique. Toutefois son contenu est varié et nécessite d'être débattu pour parvenir à un consensus sur le modèle acceptable.
 - Le processus d'élaboration de la constitution des Etats-Unis d'Afrique est déjà en cours. Un deuxième projet de constitution est en circulation et un troisième est prévu pour mai 2005 (voir document de l'OSCA). La Conférence des Intellectuels africains et de la Diaspora doit impulser le processus d'élaboration de la

constitution des Etats-Unis d'Afrique dans le cadre du mécanisme de suivi de ce forum.

La Diaspora a été proposée comme 6^{ème} région de l'UA

59. La question a été posée de savoir comment structurer la Diaspora pour en faire la sixième région ? A cet effet :

- Il est nécessaire de mettre en place un organe représentatif pour les principales régions du monde ;
- 20 organisations de la Diaspora feront partie de l'ECOSOCC, l'organe consultatif de l'Union africaine ;
- Il est nécessaire de définir clairement la Diaspora.
 - la première génération ou diaspora ancienne ou africaine américaine ;
 - la deuxième génération ou la diaspora africaine nouvelle.

Recommandations

- a. La création d'un groupe d'experts africains pour servir de groupe de réflexion auprès de l'UA.
- b. Promotion de la publication d'ouvrages sur l'histoire et la culture africaines et leur large diffusion à travers toutes les médias pour promouvoir la connaissance de l'Afrique et la Diaspora et à mettre à la disposition des écoles d'Afrique.
- c. La restitution et le renforcement de l'histoire africaine, les langues africaines, les études africaines et l'appui à l'échange culturel de spécialistes, la création et/ou la redynamisation d'instituts d'études africaines pour appuyer les universités.
- d. La promotion de l'Art et de la littérature créatives et l'appui au travail des associations panafricaines.
- e. Le développement de banques de données des associations pour promouvoir le réseautage.
- f. Demander à tous les gouvernements africains d'appuyer les universités, la liberté d'expression, la liberté des enseignants et des médias.
- g. Promouvoir le concept de citoyenneté africaine et l'établissement d'un passeport panafricain.
- h. Promouvoir le concept des Etats Unis d'Afrique et initier le débat pour parvenir à un consensus sur un modèle acceptable.

COMMISSION 2:

THEME : CONTRIBUTION DES INTELLECTUELS D'AFRIQUE ET DE LA DIASPORA A L'APPROFONDISSEMENT A LA CONSOLIDATION DE L'INTEGRATION AFRICAINE DANS LE CONTEXTE MONDIAL DU 21^{EME} SIECLE

60. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :

Présidente : Madame Monique Ilboudo
Rapporteurs : - Monsieur Atutsé Abogbli et
- Madame Suzanne Kala-Lobé

61. Deux communications ont été présentées sur ce thème par Monsieur Thandika MKANDAWIRE et Monsieur Mamadou DIOUF.

Présentation par Mr. Thandika MKANDAWIRE

62. Monsieur Thandika MKANDAWIRE a déroulé sa présentation autour de l'axe de la relation entre le panafricanisme et les préoccupations actuelles de l'Afrique. Prenant sa source dans la diaspora et dans la volonté des noirs de lutter contre l'esclavage, le panafricanisme s'est décliné à la fois comme idéologie et comme programme d'action, bien que des contingences l'aient souvent décroché des interpellations du quotidien.

63. En tant que programme d'action, le panafricanisme n'a détenu à son palmarès que la décolonisation, les questions d'unité politique et d'intégration économique ayant consacré son échec. Or ce sont précisément ces préoccupations d'unité et d'intégration qui constituent dans le contexte actuel de l'Afrique, les interpellations les plus fortes. Ce constat d'échec légitime une évaluation-diagnostic du panafricanisme pour (i) identifier les causes de son inefficience et (ii) lui insuffler les conditions du renouvellement de son contenu et de sa vocation.

64. Dr. Mkandawiré a énuméré une série de causes cumulatives ayant confiné à l'échec le panafricanisme : absence d'ancrage national, la diabolisation des identités ethniques, la prévalence de l'Etat et de ses droits collectifs sur les droits individuels, l'absence de citoyenneté, toutes choses qui ont assuré l'échec de l'intégration.

65. Il y a donc urgence, a conclu l'exposant, à penser à une autre approche du panafricanisme selon un paradigme qui allie démocratisation effective, implication de tous les segments sociaux et lutte pour la démocratie, la justice et les droits de l'homme.

Présentation par Monsieur Mamadou DIOUF

66. Monsieur Mamadou DIOUF s'est interrogé sur comment cerner les enjeux de la Renaissance de l'Afrique au 21^{ème} siècle en relation avec les exigences de la construction de l'intégration dans le contexte politique actuel de l'Union africaine. Utilisant une méthode d'investigation reposant sur un modèle historique, il s'est proposé de redessiner la géographie du panafricanisme à partir des archives bibliographiques. Cette approche pourrait faciliter de façon actuelle, la saisie de l'intérêt du panafricanisme pour l'Afrique d'aujourd'hui. Cet intérêt réside dans deux valeurs fondamentales portées par le panafricanisme dans ses origines : la diversité et la modernité.

67. En effet, l'histoire du panafricanisme est tissée de diversités géographiques, linguistiques, culturelles et physiques. La leçon à en tirer est simple et forte : l'intégration de l'Afrique évitera de s'embourber dans des schémas réducteurs, simplificateurs et homogénéisants pour s'accomplir sur la base de l'inclusion de la totalité des diversités que recèle le continent.

68. L'Afrique actuelle pourrait organiser et penser la problématique de son intégration autour du paradigme de modernité impliquant un espace de débats, d'écoute et de différence, relayant ainsi une préoccupation qui dure depuis le 18^{ème} siècle.

Débats

69. Les débats ont été structurés autour des trois points suivants :

- 1- L'évaluation de la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à la problématique et aux processus de l'intégration.
- 2- La condition des intellectuels en Afrique et dans la Diaspora et leur rôle dans la consolidation de l'intégration africaine : contraintes et engagements.
- 3- Les divers niveaux de l'intégration et les instruments majeurs de l'intégration : l'Union africaine et son programme (le NEPAD) ; les communautés économiques régionales ; les organisations intergouvernementales et non gouvernementales d'Afrique et de la Diaspora travaillant sur les questions d'intégration.

70. La discussion s'est appesantie sur des questions de définition ou d'entendement d'un certain nombre de concepts : l'intellectuel africain, son rôle le sens de son engagement ; la nature des rapports entre les intellectuels et les politiques ; la question de l'assujettissement des intellectuels aux réalités contingentes et, de la difficulté du renouvellement de la pensée africaine. Ces observations reprises de différentes manières par de nombreux intervenants permettront en un certain sens de répondre par défaut à la question de l'évaluation de la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à la problématique et aux processus de l'intégration.

71. Il a été constaté qu'après les périodes fortes à l'aube des années 60, où de nombreux intellectuels seront féconds en installant la pensée africaine, avec des savants tels que Cheikh Anta Diop, des politiques comme N'Nkrumah, la notion du panafricanisme, va en rester à ces prolégomènes, même si activés en un certain sens par la FEANF, elle fera encore les beaux jours des luttes étudiantes au sein de la diaspora, elle en restera là. Les travaux de Cheikh Anta DIOP et les thèses de Nkrumah demeureront les meilleures références. Mais dès les années 80, la pensée africaine marque le pas. Elle va s'étendre ou finira par se disloquer dans de nouveaux particularismes qui sans dire clairement le nom, vont activer les notions d'ethnocentrisme au nom d'un retour aux sources des valeurs africaines traditionnelles. En d'autres termes, à la question de savoir comment les intellectuels africains ont-ils contribué aux efforts⁴ d'intégration africaine, il sera constaté que beaucoup ont plus ou moins renoncé à la pensée dissidente ; et nombreux seront ceux qui se contenteront d'être experts ou technocrates dans des cabinets ministériels, se résignant aux politiques qu'ils devront servir.

72. Cette évaluation amènera à décrire la condition des intellectuels en faisant le constat de leur insertion dans la sphère du pouvoir, après avoir observé l'isolement de plusieurs d'entre eux. Mais si la réflexion sur la notion du rôle et de l'engagement des intellectuels va animer le débat, la Commission aura du mal à déterminer de manière précise la corrélation entre la condition des intellectuels et leur rôle dans la consolidation de l'intégration africaine. Tirailles entre contraintes et engagements, la condition des intellectuels influera plutôt négativement sur leur contribution. Ce rappel fait, la véritable contribution de la commission, sera dans les quelques points suivants que relève le rapport.

73. L'intégration africaine est un état, et un processus. Elle a pris des formes diverses à partir des unions économiques régionales, des institutions qui furent autrefois créées pour prolonger le rêve de Kwamé Nkrumah. L'OUA a été dissoute en faveur de l'Union africaine en vue d'accélérer le processus d'intégration.

74. Il y a lieu de conduire un bilan sans complaisance de cette union. Peut-on aujourd'hui évaluer l'impact des structures régionales mises en place pour favoriser l'intégration alors qu'au moment où l'on parle, on s'aperçoit que les seules voies de communication n'existent pas ?

75. Cet état des lieux, permettra de voir que l'intégration africaine est un processus sociologique, une volonté politique et doit être un projet de développement économique et social qui a une histoire et qu'il s'impose précisément aux intellectuels d'en élucider les enjeux.

76. Les autres questions soulevées étaient: comment rendre opérationnelles et efficaces les différentes structures et autres institutions à l'échelle régionale ? l'intégration africaine peut-elle se faire s'il n'y a pas une

harmonisation entre les options de l'Etat ? la démocratie, le développement économique, entre autres.

77. La question des préalables stratégiques et de la prééminence de l'un sur l'autre a été discutée : faut-il séparer l'intégration économique de la politique ou l'un ne va-t-il pas sans l'autre ?

Les conclusions

78. L'état de toutes ces réflexions impose qu'il y ait une continuation. Que la dynamique d'échanges puisse permettre de réactiver la fonction et le rôle des intellectuels, sans prétendre à l'exhaustivité.

79. L'urgence de relancer les stratégies d'union, est d'autant plus forte que l'Afrique peut désormais analyser de manière critique les forces et les faiblesses des différentes expériences d'Union : les succès : l'Union européenne, les Etats Unis. Les échecs : la panarabisme la Russie. Elle peut en tirer des enseignements, quant aux rythmes, aux réalités des états, aux contraintes historiques et sociologiques et à l'obligation d'un certain réalisme et surtout d'un grand sens politique. Reste tout de même la question : l'Union de l'Afrique des peuples ou des Etats? Mais elle doit s'approprier elle-même son passé et ses héros, sans les brandir comme des trophées pour lui permettre d'alimenter le travail. Les intellectuels doivent se remettre au travail et « repenser l'impensé" de leurs sociétés.

Recommandations

- a) Qu'il soit pris prétexte de la célébration du 20^{ième} anniversaire de la mort de Cheikh Anta Diop, en février 2006, pour organiser un autre forum sur la question.
- b) Qu'un mémorandum puisse être rédigé afin de porter à la connaissance des membres de l'Union, les questions principales abordées par les intellectuels lors de cette première conférence.
- c) Qu'un Panthéon soit érigé pour honorer la mémoire des monuments de l'histoire africaine que sont P. Lunumba, Kwamé Nkrumah, Cheikh Anta Diop ... et bien d'autres.
- d) Que l'UA encourage et soutienne les Instituts de recherche interdisciplinaires sur le continent de même qu'encourager le travail des intellectuels tant que celui-ci concerne la recherche, la création, en favorisant l'esprit critique et de dépassement.
- e) Que les intellectuels s'organisent en un réseau pour participer à la constitution des organismes assurant le suivi des recommandations.
- f) Recenser les études actuellement faites sur les questions de l'Etat, de l'antériorité culturelle, du panafricanisme, de la

démocratie et de la citoyenneté et sur des notions comme les sociétés civiles, afin de faire un état des lieux des débats sur ces questions en soulignant les rapports des africains.

- g) Travailler à l'évaluation du potentiel d'une ou de plusieurs langues africaines de travail au sein de l'Union africaine en recherchant les moyens pratiques de les mettre en place.
- h) Penser la question de l'unité africaine en termes dynamique : vu comme un processus avec des étapes vers des Etats-Unis d'Afrique, avec des modalités qui tient compte des rythmes et des évolutions des sociétés africaines.

Les mécanismes de suivi et les acteurs

80. Mise en place d'un secrétariat permanent au sein de la Commission de l'UA chargé d'activer la mise en place d'une structure d'animation et de coordination des réseaux d'intellectuels d'Afrique et de la Diaspora. Un tel Secrétariat aurait entre autres tâches à faire des propositions susceptibles de prendre en charge les préoccupations exprimées par les intellectuels à cette conférence et aussi à préparer la prochaine conférence.

81. Pour éviter que le financement de cette structure ne vienne grever le budget de la commission, des contributions volontaires seront recherchées. Une telle structure pourrait se déployer à partir de plusieurs centres sous forme de bureau de coordination et d'information en Afrique et dans les pays de la Diaspora.

82. Préparation d'un forum avec des thèmes spécifiques et avec une large participation. A cet égard, un effort particulier devrait être faire par l'Union africaine pour assurer un équilibre linguistique, géographique, disciplinaire, générationnel ainsi que pour parvenir à une parité totale homme/femme.

COMMISSION 3 :

THEME : LES RELATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET SA DIASPORA

83. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :

Président : M. Fred Constant
Rapporteurs : - Prof. Sheila Walker
- Dr. Desta Meghoo-Peddie

84. Un exposé a été fait à cette séance par Dr. Molefi ASANTE ; Professeur Sheila WALKER en a fait l'analyse et les commentaires.

Présentation par Dr. Molefi ASANTE

85. Dans son exposé, Dr. Molefi ASANTE a rappelé les voix d'éminents ancêtres africains pour donner le ton à cette historique réunion organisée sous les auspices de l'Union Africaine. Il a défini la diaspora africaine comme représentant une dispersion d'Africains hors de leurs foyers traditionnels et composée de millions de personnes et de nombreuses nations. Il a décrit cette diaspora comme composée de trois éléments : le concept, le processus et la situation. Théoriquement, la diaspora se caractérise par une manifestation de l'historique interface de tous les groupes de la communauté africaine qui peut influencer les questions économiques et sociales tout en affirmant la créativité des ancêtres africains. C'est également un processus social de devenir à travers duquel ceux qui ont migré intègrent ce qu'ils ont laissé derrière dans ce qu'ils sont actuellement. C'est également une situation dans laquelle ceux qui sont dispersés se trouvent. Partout, les Africains doivent reconnaître et admettre cette situation en permettant aux enfants de ces pays de voir les Africains agir au nom d'autres Africains.

86. Pour appliquer la diaspora comme instrument de renaissance africaine, les Africains doivent adapter leurs cultures et leurs langues comme base de la redynamisation du continent et des vies africaines. Les Africains doivent également s'engager vis-à-vis des Africains et des intérêts africains dans la diaspora en adoptant une idéologie afrocentrique qui concentre la réflexion sur l'Afrique et utilise la culture et l'expérience africaines comme base de définition d'une meilleure vision du monde.

87. Dr. ASANTE formule cinq recommandations pour l'intégration de la diaspora et du continent. Il s'agit entre autres de la fourniture de l'information sur les programmes de la diaspora africaine aux écoles africaines en confiant la responsabilité aux agents d'assurer la coordination avec la diaspora aux agents des ministères des Etats africains, opérations dans une perspective de force plutôt que de faiblesse, la nécessité pour les dirigeants africains d'avoir une connaissance précise des communautés de la diaspora comme base pour renforcer les relations et l'acceptation du droit de retour pour la diaspora africaine. Pour terminer, il s'est déclaré confiant en ce qui concerne la disponibilité de l'Afrique à créer un monde africain intégré qui se ré instituera comme le centre du monde.

88. Dans son intervention, Prof. Sheila WALKER a attiré l'attention sur la présence des Etats-Unis et des Caraïbes parmi les représentants de la diaspora alors que la majeure partie de la diaspora africaine réside en Amérique latine et en Amérique centrale, en particulier au Brésil. Elle a également souligné la dispersion des communautés de la diaspora africaine autour du globe dans des endroits où elles semblent invisibles. Elle a noté que ces communautés prenaient de plus en plus conscience de leur culture et de leur africanité et a mis l'accent sur la nécessité de créer une nouvelle définition de ce qui est une connaissance commune lorsque nous adhérons à une conscience de la diaspora. Elle a en outre souligné l'interconnexion des Africains sur le continent et de la diaspora. L'un n'a pas de sens sans l'autre étant donné qu'ils sont unis par une culture commune. En conséquence, elle

a mis l'accent sur l'importance des contributions africaines à la civilisation moderne pour appuyer la définition d'Asanta de la diaspora comme un processus et une situation et a noté que cette compréhension doit nous encourager en tant qu'Africains, à nous aider.

Questions clefs et recommandations :

89. Au cours des débats, les cinq questions clefs suivantes ont été examinées et les recommandations suivantes formulées :

a) Création d'une structure spécifique de coordination comme mécanisme de suivi :

- L'Union africaine doit mettre en place un secrétariat comme mécanisme de suivi pour lancer la campagne de plaidoyer et promouvoir une concertation permanente entre les intellectuels et les décideurs en Afrique et dans la diaspora.
- L'Union africaine doit créer ou adopter des institutions existantes pour servir de « Maisons d'Afrique » dans des endroits stratégiques au niveau mondial ou africain pour promouvoir les intérêts africains à l'étranger, améliorer la conscience et la connaissance au sujet de l'Afrique et appuyer les liens commerciaux et autres entre la diaspora et l'Afrique.

Modalités de mise en œuvre

90. Le Secrétariat et les Maisons d'Afrique doivent :

- Utiliser l'expérience et les ressources des individus, des organisations et des institutions spécialisées existantes,
- Lancer des publications pour diffuser l'information,
- Abriter les réunions de suivi avec les responsables des organisations des Intellectuels des Diasporas africaines afin de définir leur rôle au sein du Secrétariat et dans les programmes intellectuels de l'Union africaine,
- Promouvoir l'accès aux médias pour une diffusion plus large de l'information par la création d'une Division de la Presse et des relations publiques,
- Mettre en place des stratégies pour financer la mise en œuvre de cette initiative ;
- Renforcer et rendre public des banques de données sur les Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora.

b) Création d'un nouveau Programme pour l'Afrique et la Diaspora

- Pour mieux faire connaître les cultures historiques et contemporaines et les contributions des peuples d'Afrique et de la Diaspora africaine, l'Union africaine devra créer un conseil des programmes chargé de mettre en œuvre et de diffuser des

programmes pédagogiques visuels et électroniques à tous les niveaux d'enseignement pour l'Afrique et la Diaspora.

c) Promotion d'une initiative de citoyenneté africaine

- En reconnaissance de l'importance de l'identité comme facteur mobilisateur pour le développement, l'Union africaine doit élaborer un cadre pour une initiative de citoyenneté africaine plus vaste

Modalités de mise en œuvre

91. La Commission de l'Union africaine doit :

- Elaborer, en collaboration avec la Diaspora, des propositions pour une loi sur la citoyenneté qui fixe les droits et les devoirs de citoyens africains sur le continent et dans la diaspora, notamment la responsabilité des Etats membres et de l'Union africaine et soumettre ces propositions au Conseil Exécutif et au Sommet pour examen et approbation.
- De façon ponctuelle, la Conférence engage l'Union africaine à envisager une initiative majeure en direction de Haïti en relation avec le bicentenaire de la première République noire.

d) Faire de la Diaspora la Sixième Région de l'Union africaine

- Prenant en considération la participation permanente, les contributions critiques et l'engagement sans faille des intellectuels de la Diaspora dans la Renaissance africaine, le comité a souscrit à l'idée de faire de la Diaspora la sixième région de l'Union africaine.
- La Diaspora devrait initier et, partout où cela existe déjà, élargir un processus de consultation et tenir des réunions régulières aboutissant à la création d'organes représentatifs transparents, en vue de s'engager auprès de l'union africaine.
- Le document spécifiant la vision, la mission et la stratégie de l'Union africaine devrait être largement diffusé en Afrique et au niveau de la Diaspora et utilisé comme document de base pour les discussions en cours et l'engagement auprès de l'Union africaine.

Modalités de mise en œuvre

92. La Commission de l'Union africaine devrait :

- Préparer un document d'orientation ou un document cadre sur la manière de mettre en œuvre l'initiative de la sixième région ;

- Soumettre le document pour examen et approbation par les Leaders africains lors du Sommet de juillet en tant que point de son ordre du jour ;
- Chercher l'appui des Etats membres et des organisations de la société civile pour faciliter l'approbation de cette proposition ;

e) Restitution ou réparations au titre de l'esclavage et du Colonialisme

- Reconnaisant le mal subséquent fait au continent africain et à ses enfants, les descendants du crime sauvage contre l'humanité connu sous le nom de commerce transatlantique d'esclaves préconisent des réparations, y compris mais pas uniquement, l'allègement de la dette, le retour des archives et objets d'art et la réparation pécuniaire, en vue de promouvoir la renaissance africaine et combler le fossé économique, technologique, dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Modalités de mise en œuvre

93. L'Union africaine, les Etats membres et les intellectuels d'Afrique et de la Diaspora devraient :

- Promouvoir et renforcer le soutien pour les réparations ;
- Faire du lobbying auprès des parties responsables qui ont tiré profit de la traite des esclaves ;
- Engager des négociations pour garantir les réparations ;
- Etablir un mécanisme pour s'assurer que les réparations sont utilisées de manière productive.

COMMISSION 4 :

THEME : L'IDENTITE AFRICAINE DANS UN CONTEXTE MULTI-CULTUREL

94. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :

Président : M. Adama SAMASSEKOU
Rapporteurs : - Prof. Paul NKWI
- Prof. Fatou SOW

Présentation par M. Mahmood Mamdani

95. La première présentation a été faite par Mahmood Mamdani sous le thème : Au-delà de la définition du colon et de l'indigène comme identités politiques : surmonter l'héritage politique de la colonisation.

96. La principale thèse de Mamdani était que le problème n'était pas une différence culturelle, mais plutôt la politisation de cette différence culturelle. Soutenant qu'il n'existait pas un seul pays de l'Afrique, à l'exception de la Tanzanie sous Julius Nyerere où pas un seul groupe n'a fait l'objet de répression politique, Mamdani s'est posé la question de savoir « Pourquoi cette situation ». Pour trouver la réponse à cette question, il était nécessaire d'aller au-delà du processus politique et de se concentrer sur les processus d'Etat.

97. En utilisant les termes coloniaux « race » et « tribu » pour illustrer son point de vue, Mamdani a poursuivi en montrant comment les significations juridiques relatives à la « race » et à la « tribu » étaient utilisées pour établir, fonder et justifier des distinctions qui ont mené à la discrimination. Le projet juridique a par conséquent occulté un projet politique, ce qui a abouti en partie à la rigidité du droit coutumier qui, en fait, n'était pas seulement flexible, mais également spécifique en terme de temps et d'espace géographique. Aussi, alors que dans la réalité il existait plusieurs droits coutumiers dans les divers pays, le droit civil est reconnu et prime sur les autres droits.

98. Selon lui, le problème qui se posait était que l'après indépendance des Etats africains avait procédé à la « déracialisation » mais non à la « désethnicisation ». Ce qui a engendré beaucoup de problèmes pour les Etats post-coloniaux, dans la mesure où, alors que certains groupes étaient considérés comme des « indigènes », d'autres étaient considérés comme des « non indigènes ». Etant donné que le terme droit va avec la désignation « indigène » et « non indigène », la dépossession qui en découle crée des problèmes. Nyerere est parvenu à éviter ces tensions parce que la Tanzanie avait « déracialisé » et « désethnicisé » les lois et instruments de l'Etat et créé un système unique unifié tirant partie de plusieurs sources, a convenu Mamdani.

99. Bien que les communautés culturelles aient un passé commun, elles n'ont pas nécessairement un avenir commun, voire un territoire commun, a-t-il déclaré. A son avis, le principal défi à relever était de créer une citoyenneté unique à partir de diverses traditions.

Présentation par M. Souleymane Bachir Diagne

100. La seconde présentation a été faite par Souleymane Bachir Diagne sous le thème : L'identité africaine dans un contexte multiculturel.

101. Il existait différentes façons d'aborder la question de l'identité africaine dans un contexte multiculturel. Une option serait d'examiner l'uniformité de

la globalisation du monde comme une menace pour l'identité africaine. La deuxième option serait d'examiner les possibilités offertes par la mondialisation. La troisième option, celle préférée par Diagne, était d'accorder la priorité aux identités africaines et de s'engager dans le pluralisme interne.

102. S'inspirant de la thèse contenue dans son document selon laquelle il existe le temps et l'espace spécifiques à ce qui constitue l'identité africaine, Diagne a soutenu que la réponse à ce qui constitue cette identité africaine devait être envisagée à la lumière des réalités d'aujourd'hui. A son avis, cela requiert la reconnaissance et l'adaptation des différences en Afrique en particulier, mais aussi dans le monde en général, car toute prétendue homogénéité ne ferait que masquer les fissures qui allaient sûrement s'ouvrir avec le temps.

103. Selon lui, alors que l'africanité réactive et soutenue était la réponse appropriée à la négation coloniale, la réflexion d'aujourd'hui devait être alignée sur les impératifs de la situation qui requiert que l'africanité soit considérée comme ouverte et diverse, une africanité attentive au pluralisme aussi bien interne que mondial. Il a en outre souligné qu'il était essentiel d'affirmer les valeurs de l'individu et que l'individu transforme le monde.

Principaux points abordés lors des discussions

104. Dans une introduction liminaire, le Président de la Commission a invité les participants à faire des recommandations concrètes concernant la meilleure façon d'aborder la question de l'identité africaine dans un contexte multi-culturel. Il a indiqué qu'il s'agissait là d'un tournant important dans le cadre des relations entre l'Union africaine et sa Diaspora, dans la mesure où l'identité commune qui sortirait de ces relations pourrait constituer le socle de la renaissance africaine au vingt-et-unième siècle. Il est donc nécessaire d'identifier les éléments de cette identité africaine afin que tous ceux qui se réclament de cette identité puissent dire « voilà de quoi il s'agit et voilà qui je suis ». Le Président a également souligné le caractère multi-dimensionnel de cette identité qui englobe des aspects religieux, politiques, linguistiques et familiaux.

Débats :

105. Au cours des débats qui ont suivi, un certain nombre de points importants et d'observations ont été mis en exergue, notamment:

- 1) Identité et Frontières – lorsqu'on parle d'identité, on pense aussitôt à la question des frontières ; les frontières sont d'abord mentales avant d'être physiques. Il s'avère donc nécessaire d'étudier ce concept de frontières et d'entreprendre des recherches approfondies sur cette question ;
- 2) Diversité des identités – Il y a eu de nombreuses autres identités avant l'identité africaine. L'identité africaine est donc diverse et

est le résultat de plusieurs identités. La renaissance africaine ne pourra être une réalité que si elle est basée sur l'identité culturelle et la diversité.

- 3) Débat sur le génocide culturel – Les intellectuels doivent mener une action concertée afin d'endiguer le phénomène de la disparition des langues, des cultures et des religions africaines qui sont autant de valeurs et de symboles d'une identité.
- 4) Langue et Diaspora – La langue est un élément très important car elle constitue l'un des premiers symboles de l'identité. Par conséquent, la maîtrise d'une langue africaine par les gens de la Diaspora constitue un symbole patent de leur attachement à la terre d'origine.
- 5) L'opacité et le caractère vague de la notion d'identité – il est nécessaire d'avoir une théorie intellectuelle bien argumentée capable de donner une vision claire et de permettre une meilleure compréhension de l'identité africaine.
- 6) Catalogage du Patrimoine africain – sur le grand nombre de sites protégés par la Convention de l'UNESCO de 1972 relative au Patrimoine de l'Humanité, seuls 78 sont en Afrique et pourtant il existe de nombreux autres sites qui devraient bénéficier de cette protection.
- 7) Le caractère hétérogène de la Diaspora – il est important de comprendre que la Diaspora ne constitue pas un bloc monolithique ; Elle est plutôt hétérogène et est constituée de communautés diverses.
- 8) Le pluralisme juridique – Il est crucial de prendre conscience de l'existence de plusieurs systèmes juridiques en Afrique, auxquels sont venus se greffer les systèmes juridiques coloniaux, renforçant de ce fait leur complexité. Il convient donc de revoir tous ces systèmes juridiques et de les adapter aux réalités culturelles de l'Afrique.
- 9) Leadership – Le grand problème de l'Afrique est de trouver des dirigeants efficaces et progressistes qui ne demandent qu'à servir et non à être servis, des dirigeants prêts pour l'action et qui ne se contentent pas de simples déclarations verbales. Les participants ont déploré le fait qu'il n'existait pas de formation en leadership au niveau des instituts d'enseignement supérieur.
- 10) Il convient de mener des actions claires et précises de « promotion de l'image de marque de l'Afrique » afin de combattre l'image négative qui est donnée de l'Afrique dans les médias occidentaux et de produire les images que l'Afrique veut donner d'elle-même. A cet égard, l'Afrique peut s'inspirer de l'initiative

du « Dialogue sur la Création d'une Image de Marque de l'Asie » menée par l'Asie et dont l'objectif était d'étudier l'image que l'Occident avait donné des Asiatiques au cours de ces dernières années et de concevoir et diffuser l'image que les Asiatiques veulent donner d'eux-mêmes. Il s'agit notamment de produire, entre autres, des programmes à la radio et à la télévision, des films conçus par des Africains, des documents audio-visuels, et de promouvoir les arts en général, l'artisanat, la mode et les publications.

Conclusions et recommandations

- a) L'UA mettra en place une Commission indépendante et inter-générationnelle chargée des questions de Culture et d'Identité, dont les membres seraient choisis sur la base d'une répartition géographique et sexuelle équitable, et dont la mission serait :
 - de rassembler les plus grands intellectuels d'Afrique et de sa Diaspora afin de faire le point sur l'état de la recherche et des connaissances dans ces domaines ;
 - de répertorier et d'évaluer les politiques, les actions et les institutions existant sur le continent, les résultats positifs et les échecs ;
 - de définir de nouvelles avenues (en matière d'idées, de politiques, d'actions, de théories et d'institutions) ;
 - d'aider à définir la notion d'Africain au niveau du continent et de la Diaspora ;
 - d'identifier, de recueillir et de diffuser les oeuvres/textes de haute portée, notamment ceux qui traitent de problèmes spécifiquement africains, tels que la culture et l'identité.
- b) L'UA aidera à l'instauration d'un environnement propice à l'éclosion d'une identité/d'identités africaines dans un contexte multiculturel au niveau continental et mondial.
- c) Une Université africaine dont l'objectif principal sera de mettre l'accent sur le patrimoine et les cultures en Afrique et dans la Diaspora sera mise en place.
- d) Une radio continentale et un Website chargés de promouvoir l'identité, l'histoire et la culture africaines seront créés.
- e) Un Fonds spécial ou une Fondation au service de la recherche, de l'organisation de conférences, de la production d'ouvrages, de la mise en place de réseaux et d'activités de promotion des cultures et des identités africaines sera créé(e).

- f) Les populations africaines devront mieux gérer leurs rapports avec le reste du monde.
- g) Le programme des établissements d'enseignement supérieur sera revu afin d'y inclure des cours spécialisés sur l'histoire, les civilisations, l'héritage culturel et les valeurs de l'identité africaine.
- h) Les centres régionaux de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour la promotion des langues africaines, créés en 1975 lors d'une réunion à Accra, sous les auspices de l'OUA et de l'UNESCO, seront réhabilités. Il s'agit du CELTHO (à Niamey), du CERDOTOLA (à Yaoundé) et de l'EACROTANAL (à Dar Es-Salaam) ; de même les traditions orales seront revalorisées de façon dynamique.
- i) Le financement de la recherche africaine sur l'identité culturelle doit être une priorité.
- j) Les Etats Membres encourageront les jeunes à s'enraciner, à adopter les valeurs positives dans la culture africaine et à se créer un destin commun.

COMMISSION 5 :

THEME : LA PLACE DE L'AFRIQUE DANS LE MONDE

106. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :

Président : M. Henri Lopes
Rapporteurs : - Sophie Bessis
- Obadiah Mailafia

Résumé des présentations

Exposé du Professeur Samir AMIN

107. L'orateur a d'emblée réfuté l'assertion selon laquelle la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne se trouvait à l'extérieur du système mondial ou intégrée dans ce système de façon superficielle ou encore que la pauvreté des peuples africains était le résultat de l'intégration insuffisante de leurs économies dans le système mondial. L'orateur a indiqué que le système mondial a une structure asymétrique en ce sens que les centres sont à la fois tournés vers l'intérieur et ouverts ; que les périphéries ne sont pas tournées vers l'intérieur et sont donc intégrées dans le système mondial de

façon passive. De cette conceptualisation, l'orateur a conclu que toutes les régions du monde sont également intégrées dans le système mondial mais qu'elles y sont intégrées de façon différente. Il a ensuite passé en revue les différentes phases de l'intégration de l'Afrique dans le système mondial et identifié les moyens spécifiques qui ont piloté cette intégration.

108. L'orateur a ensuite fait apparaître les tendances « altermondialistes » qui ont émergé au cours de la période post-coloniale, à la suite des mouvements de libération nationale dont les résultats se sont avérés mitigés en raison des capacités d'adaptation du capitalisme et du confinement de l'Afrique dans la vieille division du travail, c'est-à-dire la production de matières premières.

109. Il a invoqué les raisons de l'échec des projets nationaux de développement des années 1960 et 1970 liées au renversement brutal de l'équilibre des forces sociales survenu dans les années 1980 à l'avantage du capital représenté par les compagnies transnationales dont la stratégie n'aide pas l'Afrique à aller au-delà de la division internationale du travail. L'alternative, du point de vue de l'Afrique, a conclu l'orateur, doit combiner l'édification d'économies et sociétés autocentrées et la participation au système mondial.

110. Pour terminer, l'orateur a souligné la nécessité de grands changements à différents niveaux dans les Etats, allant au-delà de la bonne gouvernance et de la démocratie multipartite, d'où pourrait émerger un nouveau modèle de mondialisation, permettant de corriger la mauvaise intégration de l'Afrique dans le système mondial.

Exposé du Professeur Théophile Obenga

111. La présentation a porté sur la place de l'Afrique dans le monde. Elle a essentiellement été axée autour de la problématique de la Renaissance africaine au cours du 21^{ème} siècle. L'orateur a d'abord jeté un regard rétrospectif et critique sur la mondialisation moderne qui, a-t-il souligné, n'est qu'une répétition d'un vieux schéma occidental cyclique ; une dynamique de la lutte pour les marchés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours qui a été à l'origine de la tragédie savamment théorisée, conscientisée, voulue et maintenue par l'Occident, que l'Afrique a connue au cours des six derniers siècles. L'Afrique occupe la place de « tiers-monde » sur le marché mondial ; elle a été placée hors jeu sur le plan de l'économie mondiale et évolue dans un cadre global qu'elle n'a pas contribué à définir.

112. L'orateur a mis en exergue le fait que l'Occident n'était pas le seul espace historique et intellectuel à offrir au monde, un paradigme social politique, économique culturel à imiter pour avoir une place dans le monde. Il a ainsi souligné la nécessité pour les africains d'interroger sérieusement leurs propres héritages culturels et leurs systèmes de valeurs en s'inspirant notamment du paradigme culturel africain de l'Egypte pharaonique. Il a relevé à cet effet l'infériorité culturelle et la fragilité du paradigme occidental comparé au paradigme pharaonique et a mis en lumière la nécessité pour les

africains de concevoir le développement autrement qu'en Occident ; un développement conçue pour assurer à la société humaine la dignité et le passage de l'animalité à l'humanité.

113. C'est dans ce contexte que l'orateur a proposé les initiatives à prendre et les tâches ci-après à accomplir pour un développement qui puisse donner à l'Afrique, son entière responsabilité humaine, sa place dans le monde :

- L'intégration africaine dont le but ultime est un Etat fédéral africain ;
- L'Université africaine dans le cadre de l'Union africaine ;
- La Renaissance africaine qui constitue la seule issue.

114. L'orateur s'est longuement appesanti sur l'historique de la Renaissance, sa justification à la lumière des géopolitiques et des géostratégies du monde au cours du 21^{ème} siècle, son contenu, les étapes et stratégies et a suggéré, pour réalisation, la définition de stratégies et la mise en place d'un plan d'action s'étalant dans le temps et dont les éléments essentiels sont : la conscientisation, l'institution du Congrès Mondial Africain, l'exécution de grands projets, la création d'un Etat fédéral africain, réalisation du programme nucléaire africain, entre autres.

Commentaires

115. Le commentateur, Dr. Adebayo Olukhosi, tout en appuyant les idées sur la mauvaise intégration de l'Afrique (au lieu de la marginalisation), a également reconnu le caractère central de la question de « l'auto centralité » qu'il convient de ne pas confondre avec l'autarcie. L'Afrique doit créer les conditions d'un développement autocentré tout en mettant en œuvre de bonnes stratégies et politiques pour attirer les capitaux.

116. Le commentateur a enfin invité la Commission à engager une réflexion approfondie sur un certain nombre de questions-clés notamment les plans d'ajustement structurels imposés à l'Afrique et dont on connaît les résultats ; l'art et la capacité de négocier pour sauvegarder les intérêts de l'Afrique ; comment passer de l'orthodoxie à « l'hétérodoxie » ? Le rôle de l'Etat et sa nature. En un mot, comment procéder à une transformation paradigmatique pour assurer à l'Afrique la place qui lui convient dans le monde ?

Résumé des débats

117. La commission a mené un large débat à partir des questions soulevées et un consensus s'est dégagé sur la nécessité de trouver les meilleurs moyens d'entamer la reconstruction de notre continent à partir d'une démarche incluant le concept de renaissance africaine. A la suite de ce consensus, une grande diversité d'opinions s'est exprimée au sein de la commission sur les causes et la nature des problèmes auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée ainsi que sur les modalités de sa relation avec le reste du monde.

118. Les opinions se sont partagées entre ceux et celles qui ont privilégié les causes externes du sous-développement du continent (pillage des ressources, poids l'histoire, dette, ajustement structurel et autres formes d'exploitation) et ceux et celles qui ont davantage insisté sur les causes internes (mauvaise gouvernance, manque de responsabilité des élites et la nécessité d'accepter des changements indispensables pour réamorcer les dynamiques de développement).

119. Comme conséquence de cette diversité d'opinions, certains ont privilégié l'idée de rupture et de recentrage sur les valeurs passées et présentes de l'Afrique pendant que d'autres ont insisté sur les dangers d'un isolement et sur le fait que l'Afrique n'est pas seule au monde. Ces derniers ont souligné la nécessité d'opérer une synthèse entre les aspirations des africains et le principe de réalité.

Idées forces émergentes

120. De ce débat ont émergé quelques idées forces dont voici les principales :

- La nécessité d'analyser les raisons pour lesquelles l'unité de l'Afrique n'a pas abouti, et en conséquence la nécessité de réorienter les efforts au niveau plus réaliste des intégrations régionales.
- De quel type de développement a besoin l'Afrique ? Tous les orateurs ont insisté sur le fait qu'il doit être équitable et durable, qu'il doit reposer sur les forces internes du continent sans se priver des soutiens externes. La durabilité est la seule façon pertinente de lutter contre les risques systématiques du système libéral dominant.
- L'Afrique doit pouvoir renforcer ses marges de manœuvre dans les négociations internationales pour que les décisions prises ne soient plus à son détriment : renégocier la dette, renégocier les modalités de son insertion dans le commerce mondiale (ouverture des marchés, problèmes de subventions euro-américaines).
- L'Afrique doit renforcer ses capacités à se prendre elle-même en charge : de nombreux intervenants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités démocratiques en incluant davantage les sociétés civiles à la prise de décisions.
- Beaucoup ont également déploré la crise de leadership et la mauvaise gouvernance qui caractérise de nombreux pays et appelé à une plus grande rigueur dans la gestion de la chose publique.
- Recouvrer la maîtrise des ressources africaines et en faire un meilleur usage, ce qui implique de redéfinir le rôle de l'Etat en général et des différents économiques et politiques.

- Beaucoup d'orateurs ont insisté sur l'importance d'analyser le rapport à soi et sa société pour être capable d'analyser le rapport des africains avec les autres.
- L'image que le continent donne de lui-même a également été un sujet abondamment traité. Cette image est négative du fait des préjugés occidentaux sur l'Afrique et des crises et conflits qui se développent en son sein. En contrepoint, beaucoup se sont posés la question de savoir si le monde d'aujourd'hui a besoin ou pas de l'Afrique et s'il s'y intéresse réellement, en dehors de ses ressources.

Recommandations

121. La Commission recommande :

- a) Que les dirigeants africains soient plus ouverts au dialogue avec les intellectuels et créent un environnement propice à leur participation effective au processus de renaissance africaine. La bonne gouvernance, le leadership et la volonté politique ont été reconnus comme des éléments essentiels à la création d'un tel environnement.
- b) Que les Présidents africains parrains de la Conférence de Dakar se constituent en Chefs de file des dirigeants du continent pour la promotion de la bonne gouvernance.
- c) Que l'Union africaine élabore un code de bonne gouvernance applicable par tous les Etats membres.
- d) Que les Chefs d'Etat adoptent autant que possible une démarche unitaire du continent dans les relations internationales.
- e) La mise sur pied d'un agenda afin d'aboutir à l'intégration économique et politique de l'Afrique à l'horizon 2030.
- f) La mise sur pied au sein de la Commission de l'Union africaine d'une structure légère chargée de la centralisation et de la dissémination des connaissances, idées et informations en matière d'intégration économique et politique régionale de manière à permettre une rapide réalisation des 5 communautés économiques régionales qui doivent fonder l'intégration de l'ensemble du continent.
- g) Que les dirigeants africains prennent toutes les mesures propres à impulser une autre mondialisation plus favorable à l'intégration positive de l'Afrique dans le système mondial et à l'expression de sa responsabilité dans le développement de l'humanité.
- h) Qu'une Académie africaine soit créée pour offrir des facilités aux anciens dirigeants d'Etat et, ou de gouvernement africain qui se retirent volontairement ou quittent de manière paisible la vie

active pour n'avoir pas gagné aux élections. L'idée d'une telle Académie est de :

- i. rendre honneur et d'accorder à ces dirigeants une considération digne de ce nom pour encourager la pratique du départ à la retraite volontaire ;
 - ii. faire appel aux connaissances et à l'expérience de ces dirigeants en organisant des conférences et des séminaires périodiques et régulières pour tirer parti des entreprises réussies des africains ;
 - iii. faire appel à la sagesse et à l'expérience de ces dirigeants dans le règlement des conflits en Afrique.
- i) L'UA pourrait convoquer un congrès mondial africain qui regrouperait des intellectuels, des enseignants, des parents, des militants estudiantins du continent et de la Diaspora pour définir une stratégie et élaborer un plan d'action qui permettrait à tous les africains de parler d'une même voix et aux africains de parler pour eux-mêmes.
 - j) Le peuple africain a le devoir de prendre sa destinée en mains en élaborant une trajectoire de développement qui est autonome et animée de l'esprit d'entreprise. A cet égard, il est important de concentrer les efforts de restructuration du secteur agricole rural et de les associer aux agro-industries et sur la production de la valeur ajoutée pour améliorer le mécanisme de circulation des marchandises entre le monde rural et urbain et leur consommation.
 - k) La création d'un institut d'Etudes Politiques au niveau de chaque région africaine. Cette institution permettra la formation d'une élite africaine susceptible de répondre aux préoccupations des citoyens africains en termes de conception politique, d'engagement et de gestion opérationnelle des ressources de l'Etat.

- A long terme

- l) Les pays africains et les citoyens devraient prendre des mesures en vue d'assurer le contrôle de leurs ressources naturelles pour renforcer leur indépendance économique afin que les africains puissent fournir les ressources adéquates pour la santé, l'éducation, l'agriculture, le développement industriel et l'avancée technologique pour les populations.

- A court terme

- m) Les pays africains devraient mettre en œuvre un programme d'enseignement général pour **tous** les enfants et les jeunes. Les Africains devront de concert avec la Diaspora, élaborer un programme d'études pour l'enseignement, dans les établissements scolaires, de l'histoire et la culture authentique de l'Afrique.
- n) L'Union africaine devrait faire appel à la plus grande expertise possible du continent et de la Diaspora pour renforcer ses capacités de négociations internationales afin de maximiser les bénéfices que les peuples du continent tirent de leurs ressources naturelles.
- o) Compte-tenu de l'intérêt accordé actuellement aux Etats-Unis et ses entreprises ainsi qu'aux mesures qu'ils ont prises et celles d'autres pays en vue d'accroître massivement leur exploitation du pétrole africain et en raison également de la grande expertise en matière d'industrie du pétrole qui existe en Afrique, il est important et urgent que l'Union africaine prennent les mesures nécessaires, dans le cadre du NEPAD ou de tout autre mécanisme, visant à mobiliser cette expertise pour conseiller l'UA et les gouvernements des pays africains producteurs de pétrole, l'assister dans la planification, la négociation et la renégociation des contrats, et fournir tout autre service permettant de s'assurer que les pays africains perçoivent dûment les richesses qui leur reviennent de leurs ressources pétrolières.
- p) Pour réduire les besoins d'assistance technique étrangère et par conséquent renforcer les capacités des pays africains, l'utilisation des experts africains et de ceux de la Diaspora a été fortement encouragée. Cette utilisation devra se faire sans tenir compte des origines nationales des experts. A cet égard, l'Union africaine doit créer un Fonds de développement pour la Diaspora en Afrique pour renforcer les contacts avec la Diaspora.
- q) L'Afrique reste encore marginalisée dans les affaires politiques, économiques et monétaires. Cela se manifeste par l'absence de représentations au niveau des instances internationales de prise de décision comme le G8, l'absence de siège permanent aux affaires pénales du conseil de sécurité de l'ONU et conseils des institutions de Breton Woods. Qui plus est, les parts de l'Afrique dans le commerce mondial et dans l'investissement direct restent encore très modiques.
- r) Pour pallier cette situation, les gouvernements africains sont encouragés à accroître leurs représentations dans les affaires mondiales et à promouvoir l'intégration économique.

- s) En complément de l'intégration économique et politique qui permettront à l'Afrique de jouer un rôle plus important sur la scène internationale, il est recommandé aux gouvernements des pays africains de tout mettre en œuvre pour faciliter l'introduction d'une monnaie commune pour le continent dès que possible.

Stratégie pour le suivi

122. La Commission a recommandé la création d'un Centre de réflexion pour maintenir le dynamisme généré par cette conférence. A cet égard, elle a aussi recommandé que les Présidents des différentes commissions ainsi que les Rapporteurs constituent le noyau d'un Comité de suivi auprès de l'Union africaine et d'un Comité des Chefs d'Etat. Ce Comité examinera les recommandations faites et élaborera un plan d'action en vue d'assurer leur mise en œuvre.

COMMISSION 6:

THEME : L'AFRIQUE, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

123. La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :

Président : **Professeur Henri HOGBE NLEND**
Rapporteurs : **- Professeur Fidele Pierre NZE NGUEMA**
 - Professeur Yacouba KONATE

124. Les Professeurs Henri HOGBE NLENDI et Adigun Ade ABIODUN ont fait deux présentations sur le thème. Les présentations sont résumées comme suit :

Exposé du Prof. Henri Hogbe Nlend

125. Le premier présentateur, Prof. Henri Hogbe Nlend a commencé par la définition du concept de richesse et de prospérité d'une nation qui sont ses capacités d'innovation intellectuelle plutôt que ses ressources qui peuvent s'épuiser. Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses capacités pour le développement, l'appropriation et le contrôle de la science et de la technologie (S&T) dans tous les domaines de l'activité humaine. Le présentateur a ensuite essayé d'élaborer un programme minimum d'actions sur la base des nombreuses recommandations, décisions et stratégies adoptées dans le domaine des Sciences et Technologies. Les éléments du programme sont les suivants :

1. mobilisation des compétences scientifiques et techniques à l'intérieur et à l'extérieur du continent ;

2. création de centres d'information et de documentation scientifiques et techniques ;
3. amélioration de l'enseignement scientifique et technique dans les écoles primaires et secondaires ;
4. renforcement des centres d'excellence et des réseaux de recherche en science et technologie ;
5. promotion de la science et de la technologie en Afrique y compris l'institution de prix pour la renaissance de la science et de la technologie en Afrique ;
6. formation des décideurs africains en matière de politique, de science et de technologie,
7. organisation de la communauté scientifique et technique africaine,
8. renforcement des capacités pour le contrôle des nouvelles technologies,
9. sauvegarde et développement de technologies traditionnelles,
10. documentation et publication de l'histoire de la science et de la technologie,
11. adoption de mécanismes de financement durables pour la science et la technologie en Afrique.

126. Le document souligne qu'en renforçant ses capacités, l'Afrique doit établir des partenariats avec les pays aussi bien du Nord que du Sud. Il a toutefois mis l'accent sur la condition selon laquelle le partenariat envisagé doit avoir pour objectif d'aider l'Afrique à élaborer et à mettre en œuvre son propre processus d'appropriation et de contrôle au niveau national de la science et de la technologie, ainsi que d'être basé sur un intérêt mutuel avéré profitant à chaque partenaire. Le présentateur a ensuite mis l'accent sur certains principes clefs qui pourraient être utilisés pour élaborer une charte de coopération pour cette initiative.

127. Finalement, le présentateur a montré comment la science et la technologie pourraient être utilisées pour ajouter de la valeur aux produits de base africains, créer de nouvelles richesses basées sur la connaissance et mettre fin à l'endettement illimité de l'Afrique.

Exposé du Prof. Adigun Ade ABIODUN

128. Le deuxième présentateur, M. Adigun Ade ABIODUN a placé le développement et l'avenir de l'Afrique dans le contexte du processus en

cours de la mondialisation. A cet égard, il a fait remarquer qu'avec des capacités de production très limitées, l'Afrique peut à peine contribuer ou devenir un partenaire effectif au sein de la communauté internationale. En faisant face au défi du renforcement des capacités, le rôle de dynamisation et de facilitation de la science et de la technologie, est par conséquent indispensable aux efforts de développement du continent.

129. Un récapitulatif des efforts déployés par l'Afrique pour le renforcement de ses capacités en matière de science et de technologie depuis les premiers jours de l'indépendance est fourni. Il s'agissait entre autres de :

- créer et renforcer des centres d'enseignement supérieur, notamment les instituts polytechniques ;
- mettre en œuvre des programmes de bourses d'études et de perfectionnement ;
- accueillir et gérer certaines grandes institutions internationales de science et de technologie en Afrique.

130. Le présentateur a ensuite mis en exergue un certain nombre de succès remportés par les experts et les institutions africains dans les divers domaines de la science et de la technologie. Il a toutefois déploré le fait que la plupart des premiers succès enregistrés dans le domaine de la science et de la technologie aient été progressivement compromis et qu'en conséquence, la fracture technologique entre l'Afrique et le reste du monde ne cesse de s'élargir. Il a cité les principales causes de cette situation à savoir :

- le manque d'orientation et d'engagement politiques ;
- les programmes d'ajustement structurels des années 80 ;
- l'insuffisance du financement national en raison de graves difficultés financières ;
- le manque d'environnement propice pour attirer les investissements ;
- le manque de reconnaissance et des rémunérations appropriées des compétences scientifiques et techniques.

131. En indiquant la voie à suivre, le présentateur a mentionné l'initiative du NEPAD, de l'Union africaine comme une stratégie clef. Il a particulièrement mis l'accent sur son mécanisme de coopération qui permettrait aux pays africains de conjuguer leurs efforts et leurs énergies pour réaliser le développement accéléré souhaité et la croissance durable dans le continent. Il a énuméré un certain nombre de facteurs qu'il a jugés essentiels pour réussir la mise en œuvre du volet scientifique et technologique du NEPAD :

- renforcement de la collaboration entre les scientifiques et les chercheurs aux niveaux national, régional et continental et appui et promotion de l'utilisation des scientifiques africains ;
- rationalisation et renforcement des institutions de science et de technologie ;
- renforcement des principales disciplines scientifiques et techniques, notamment les mathématiques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche de pointe ;
- mobilisation de ressources appropriées pour les programmes de science et de technologie.

Débats :

132. A l'issue des présentations, la Commission a examiné en détail la situation concernant la science et la technologie en Afrique et soulevé un certain nombre de questions qui ont été considérées comme ayant une influence cruciale sur le développement du secteur lui-même ainsi que sur la contribution du secteur à l'amélioration de la vie des Africains. Ces questions sont entre autres :

- 1) L'absence de politique et de stratégie pour le développement de la science et de la technologie : elle a été interprétée comme un manque de direction et d'engagement vis-à-vis de ce secteur en ce qui concerne l'investissement et les autres questions de développement.
- 2) Les conditions de vie et de travail des chercheurs et des inventeurs, notamment leur sécurité et leur considération sociale et politique doivent être revues en priorité. Il a été noté également un manque général de culture scientifique dans le continent qui mine les efforts visant à réduire la fracture numérique et technologique entre le continent et le reste du monde.
- 3) Le manque de ressources humaines et financières a été considéré comme une contrainte majeure au progrès des activités scientifiques dans le continent.
- 4) Les participants ont exprimé leur préoccupation au sujet de la faible utilisation de la Science et la Technologie pour satisfaire aux besoins fondamentaux des populations.
- 5) Il a été constaté que la capacité de concurrence de l'Afrique a été affaiblie par l'incapacité d'ajouter de la valeur aux produits de base exportés sur les marchés mondiaux. De même, le manque de promotion et de valorisation des résultats de la recherche a été

considéré comme un facteur démobilisateur pour les scientifiques et les chercheurs et comme un obstacle pour l'intégration de la Science et la Technologie dans l'Industrie.

- 6) Le peu de priorité accordé à la science et la technologie par les décideurs a été également considéré comme un obstacle au développement du secteur. De même l'insuffisance et la détérioration des centres d'excellence ont été relevées comme un autre obstacle au développement de la science et de la technologie en Afrique.
- 7) L'absence d'une base de données et d'un système d'information pour la science et la technologie a été considérée comme une importante lacune et un obstacle à toute tentative de renforcer le secteur.
- 8) Il a été souligné que la part des sujets scientifiques et technologiques dans les écoles et instituts africains d'enseignement supérieur est très faible par rapport aux autres disciplines, ce qui réduit le rythme de développement dans ce domaine et marginalise considérablement les filles et les femmes.
- 9) La faible collaboration entre les pays africains ainsi qu'avec la diaspora a été également considérée comme un obstacle à l'accélération du développement dans ce domaine.

Recommandations

133. Le Comité a évoqué plusieurs problèmes et formulé les principales recommandations suivantes :

- a) L'élaboration des politiques et stratégies pour le développement de la science et de la technologie sur le continent ;
- b) La proclamation d'une décennie africaine pour la Science et la Technologie ;
- c) Le Comité exhorte les Chefs d'Etat à accorder aux chercheurs et aux inventeurs africains des conditions de vie et de travail décentes, notamment la sécurité. A compétence égale, il est recommandé que la priorité soit donnée à l'expertise nationale et continentale ;
- d) L'érection selon des critères de qualité, de certaines universités en universités régionales africaines, pour la promotion de l'échange d'étudiants de chercheurs et d'enseignants ;
- e) L'utilisation de la Science et de la technologie pour répondre aux besoins fondamentaux des populations et pour lutter contre les catastrophes naturelles ;

- f) La mobilisation des ressources auprès des secteurs public et privé, notamment des industries et des entreprises ;
- g) Le développement des mécanismes de collaboration avec la Diaspora ;
- h) L'établissement des lignes de coopération avec d'autres pays du sud, notamment l'Inde, la Chine, l'Indonésie, le Brésil, etc. ;
- i) L'allocation par les pays africains de 1% du PIB au budget de la Science et de la Technologie, conformément à l'objectif visé par le Plan d'Action de Lagos ;
- j) La création de mécanismes de financement pour le développement de la science et de la technologie ;
- k) Le renforcement des capacités des structures et des institutions régionales africaines dans le domaine de la Science et de la Technologie ;
- l) L'interconnexion des bases de données et des centres de recherche du continent pour le Fonds de solidarité numérique déjà existant ;
- m) Mise en place par l'UA de mécanismes de suivi pour encourager et stimuler l'action des associations et structures scientifiques déjà existantes.

CEREMONIE DE CLOTURE

134. Le Président Abdoulaye WADE du Sénégal, tout comme à la cérémonie d'ouverture, a présidé personnellement la cérémonie de clôture. La cérémonie a été marquée par quatre (4) interventions, à savoir, celles du Président du Bureau de la Conférence, d'une représentante de la Diaspora, du Rapporteur général de la Conférence et de S.E. Maître Abdoulaye WADE, Président du Sénégal et Président de séance.

a. Allocution du Président du Bureau de la Conférence

135. Le Président du Bureau de la Conférence, M. Obiodun, a tout d'abord exprimé ses remerciements au Président Wade ainsi qu'au gouvernement et au peuple sénégalais d'avoir abrité la Conférence. Il a expliqué au Président Wade que la Conférence avait examiné un large éventail de questions qui affectent le continent, son peuple et son avenir. La Conférence a également évoqué le passé, la situation actuelle du continent, et la voie à suivre. La Conférence a reconnu les progrès réalisés ainsi que les lacunes enregistrées. La Conférence a souligné la nécessité d'édifier un avenir fondé sur l'expérience du passé. La Conférence a noté que l'Afrique avait d'autant plus de chance d'avoir des talents humains qu'il n'existe aucun domaine de

l'entreprise humaine où il n'y a pas d'africains. Il a également informé le Président Wade que les travaux étaient clos et que les recommandations étaient en cours de mise au point et a lancé un appel au Président Wade et à ses pairs pour qu'ils formulent avec engagement, des recommandations pour donner ce qu'il y a de meilleur à l'Afrique.

136. Prof. Obiodun a indiqué qu'il fallait s'employer à résoudre les questions les plus préoccupantes en Afrique, telles que la santé, le VIH/SIDA et la pauvreté. L'idée de la route transafricaine ne devrait pas être abandonnée, a-t-il déclaré. Il a également souligné la nécessité pour l'Afrique de participer pleinement au TIC et a noté avec grande satisfaction que le Sénégal relie l'Afrique au reste du monde dans le domaine de la fibre optique.

137. Il a exprimé l'espoir que la contribution des intellectuels ne se limiterait pas à la simple réflexion mais qu'ils participeraient également en tant que partenaires au processus de mise en œuvre. Il a en outre exprimé l'espoir que les Africains, qu'ils soient du continent ou de la Diaspora préféreront rechercher du travail en Afrique. Il a également émis l'espoir que les recommandations proposées par la Conférence seront réalisables, réalistes, abordables et pratiques. Par ailleurs, il a fait remarquer que si l'Afrique voulait aller de l'avant, elle devait adopter une culture de science et de technologie. Il a pour terminer exprimé ses remerciements au Président ainsi qu'à tous les participants à la réunion.

b. Allocution du Prof. Sheila Walker

138. Au nom de la Diaspora, le Prof. Sheila Walker a exprimé sa satisfaction d'être en terre Terranga avec l'Union africaine et son émerveillement face au courage des organisateurs qui n'ont pas craint de regrouper les intellectuels militants pour réfléchir ensemble sur la renaissance africaine. Elle a rappelé l'image de la Reine Isis de l'Égypte ancienne qui a rassemblé les pièces éparpillées du Roi Osiris pour décrire la Diaspora réunis de différentes parties du Monde de retour dans sa source africaine. Elle a salué l'initiative de Mme Wade et de Mme Konaré d'avoir créé l'organisation des femmes intellectuelles africaines et de la Diaspora qui représenteront la voix féminine de l'Union africaine. Elle a rendu hommage aux ancêtres de la Diaspora qui ont créé la richesse des Amériques et a assuré la conférence de l'engagement de la Diaspora à aider l'Afrique à sortir de l'afro pessimisme à l'optimisme et à la renaissance africaine.

c. Présentateur du Rapporteur Général de la Conférence

139. Le Professeur Théophile Obenga, rapporteur général de la Conférence a ensuite présenté les conclusions des travaux. Il a déclaré que les travaux s'étaient avérés fructueux et s'étaient déroulés dans la liberté d'expression, la courtoisie et la franchise, à cause des connaissances apportées par tous. Il a rappelé qu'une première réunion d'intellectuels s'était tenue à Dakar en 1996 et que cette ville abritait cette fois encore la 1^{ère} Conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora grâce à la ténacité du Président

Konaré. Le Professeur Obenga a ensuite rappelé les six thèmes de la Conférence ainsi que la composition du Bureau. Il a ajouté que les documents et synthèses des travaux parviendraient aux participants. Il a conclu en lisant une motion de remerciements à l'endroit de S.E. Maître Abdoulaye Wade.

d. Remarques de clôture du Président Abdoulaye Wade

140. Maître Abdoulaye Wade a évoqué comme une bénédiction le prix Nobel remporté par l'Afrique en la personne de Mme Wangari Matai au moment même de la tenue de la Conférence, et à cet effet, il a demandé que la conférence lui envoie un message de félicitations. Il a apprécié l'esprit de franchise et de liberté qui a présidé aux travaux et qui a permis la confrontation des idées d'où a jailli la lumière pour baliser la marche de l'Afrique vers l'avenir. Il a rappelé les six thèmes discutés et a déclaré que la leçon à retenir est que l'Afrique sans sa diaspora est une marche inachevée, ce qui lui a inspiré l'idée de faire d'elle la sixième région de l'Afrique, idée soutenue par les Présidents Gaddafi et Obasanjo. Il a ensuite proposé que la prochaine Conférence se tienne dans un pays de la diaspora, tel que le Brésil ou les Etats Unis. Il a apprécié la solidarité de la conférence à l'égard de Haïti par l'appel lancé pour une assistance humanitaire coordonnée par l'Union africaine.

141. Le Président Wade a relevé l'importance d'un mécanisme de suivi et de concertation ainsi que d'un réseau de contact permanent, tout particulièrement celui des femmes d'Afrique et de la diaspora. Il a aussi proposé que les conclusions de la Conférence soient portées à la connaissance de tous les Chefs d'Etat au prochain sommet afin qu'on réfléchisse sur la périodicité de la tenue de cette Conférence à l'avenir ainsi que sur la mise en place d'un Secrétariat. Enfin, après avoir comparé la diaspora à une feuille perdue et retrouvée d'une partition d'un orchestre symphonique, il a déclaré clos les travaux de la Conférence.

MOTION DE REMERCIEMENTS

142. A l'issue de la Conférence, les participants ont adopté par acclamation la Motion suivante :

MOTION DE REMERCIEMENTS
A SON EXCELLENCE MAITRE ABDOULAYE WADE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

143. La Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora qui s'est tenue à Dakar, en terre africaine du Sénégal, du 07 au 09 octobre 2004, sous les auspices de l'Union africaine, tient à exprimer sa profonde et sincère gratitude à Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal pour avoir eu l'heureuse initiative de cette Conférence et pour avoir accepté de l'abriter au Sénégal.

144. La Conférence unanime lui redit toute sa reconnaissance pour sa contribution de haute facture intellectuelle dans la réflexion ainsi que pour les orientations sages et pertinentes déclinées dans ses différentes interventions qui ont permis aux participants d'aboutir à des recommandations concrètes et au succès de la Conférence.

Fait à Dakar, le 09 octobre 2004

La Conférence